

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1358/2014
Date: 12 novembre 2014
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2014.RRGR.218
Classification: Non classifié

Commune d'Innertkirchen. Protection contre les crues de l'Aar à Innertkirchen, phase bleue. Subvention cantonale à l'étude et à la réalisation du projet. Crédit d'engagement pluriannuel

Référendum facultatif en matière financière, échéance du délai

Le Conseil-exécutif constate qu'il n'a pas été fait usage, avant l'échéance des délais publiés dans la Feuille officielle, du droit de demander le référendum au sujet de l'arrêté pris par le Grand Conseil le 4 juin 2014.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataires

- Chancellerie d'Etat
- Direction des finances
- Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie